



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 21 octobre 2021

Délibération n° 21C/08/03

Date de convocation :	Nombre de conseillers	
15 octobre 2021	Statutaires : 77 En exercice : 76	Présents : 55
Date de publication :		Pouvoirs : 5
27 octobre 2021		Votants : 60

Objet : Vente d'un terrain à Mme DEGHILAGE Alyson dans la ZAE d'Argenlieu

L'an deux mil vingt et un, le 21 octobre, à 18h00, le conseil communautaire de la communauté de communes du Plateau Picard, légalement convoqué, s'est réuni dans la salle des fêtes de Nourard-le-Franc, sous la présidence de Frans DESMEDT.

Etaient présents :

M. BALTZ Jean-Paul, MME BARTHE Isabelle, M BIZET Régis, MMES BOURGOIN Martine, BRUNET Laurette, MM CANDELOT Bertrand, CARRE Christophe, MME CENSIER Christine, MM COULON Olivier, DE BEULE Olivier, DESMEDT Frans, DEWAELE Bernard, DOISY Hubert, MMES DOLLEZ Colette, DOUA Madeline (suppléante de M. PAUCELLIER Hervé), MM DUBOUIL Bernard, DUPONT Didier, MMES ERCOLANO Magali, FLANDRIN Joséane, MM FLOUR Denis, FOURNIER Alain, GAIGNON Christophe, GESBERT Laurent, GONTARCZYK Guy, GOURDOU Jean-Pierre, MME GRIGNON-PONCE Véronique, MM HENNON Jean-Louis, HOEDT Jean-Michel, HUCHEZ Jean-Paul (suppléant de MME DUPONT Stéphanie), MME LARSONNIER Virginie (suppléante de M. DENEUFBOURG Xavier), MM LEBRUN Alain, LEDENT Didier, LEFEBVRE Philippe, LEFEBVRE François, LEFEBVRE Jean-Charles, MATTE Xavier, MERLIN Bernard, MICHEL Thierry, MMES MOKRI Djamila, MORLIGHEM Monique, MM NAVARRO Julien, NEGI Michaël, PETIT Jean-Luc, POINSARD Cédric, RENAUX André, SAINTE-BEUVE Nicolas, SCHNEIDER Christian (suppléant de M. WINDERICKX Jean-Luc), SOETAERT Francis, MME SOUDET Sylvie, MM THEOPHILE Pascal, VALOIS Eric, MMES VAN DE WEGHE Elisabeth, VERLEYE Eliane, VERMEULEN Christèle, M WAFFELAERT Eric.

Soit 55 conseillers, formant la majorité des membres en exercice à l'ouverture de la séance.

Etaient excusés : M. PAUCELLIER Hervé

Etaient absents : M. BONNEMENT Julien, MMES BONNET Catherine, BOULAS-DRETZ Sandrine, MM BOURGEOIS Jérôme, BOURGETEAU Pascal, FARCE Philippe, MME FERNANDES Guylaine, MM FONTAINE Patrice, GREVIN Régis, HAMOT Bertrand, MME LACOMBE Isabelle, M. MATRON Matthias, MME VASSEUR Lydie, MM VAUCHELLE Patrick, WARME Philippe, WELLCAN Pierre.

Ont donné procuration :

M. CONVERS Patrick (Saint-Just-en-Chaussée) à MME BOURGOIN Martine (Saint-Just-en-Chaussée) ;
MME DA SILVA Isabelle (Méry la Bataille) à M. DE BEULE Olivier (Gannes) ;
MME DELAMARRE Béatrice (Saint-Just-en-Chaussée) à M. DUBOUIL Bernard (Saint-Just-en-Chaussée) ;
MME DESMEDT Yveline (Saint-Just-en-Chaussée) à M. DESMEDT Frans (Saint-Just-en-Chaussée) ;
MME LEQUEN Astride (Avrechy) à M. LEFEVRE Jean-Charles (Avrechy) ;

Ont été élus secrétaires de séance : M. SAINTE-BEUVE Nicolas et MME VAN DE WEGHE Elisabeth

La communauté de communes est propriétaire des terrains de la zone d'activité économique d'Argenlieu. A ce titre, elle a aménagé la zone et commercialise les terrains.

Un particulier sollicite à cette fin la possibilité d'acquérir un terrain dans cette zone, pour une superficie de 6 400 m² environ, tel que présenté dans le plan joint en annexe pour y développer une activité tertiaire.

Ce projet d'acquisition offre l'opportunité pour la communauté de communes de poursuivre la commercialisation de la zone.

Pour rappel, le prix de vente a été fixé par le conseil du 11 juin 2009 à 13 €/m² hors TVA et hors frais annexe.

Le Conseil,

Vu les statuts en vigueur ;

Vu sa délibération n° 09C/05/04 du 11 juin 2009 relative au prix de vente des terrains de la Zone d'Activité Economique d'Argenlieu (commune d'Avrechy) ;

Vu le budget annexe de la zone d'activité économique d'Argenlieu pour 2021 ;

Vu la demande présentée par Madame DEGHILAGE Alyson pour l'acquisition d'une parcelle de 6 400 m² environ dans la zone d'Argenlieu ;

Sur proposition du président, après en avoir délibéré ;

A l'unanimité des membres présents,

AUTORISE le président à conclure la vente, au profit de Mme DEGHILAGE Alyson, d'un terrain composé des parcelles ZE-293 et ZE-289p dans la zone d'activité d'Argenlieu à Avrechy, d'une contenance de 6 400 m² environ, au prix de 13 €/m² plus TVA et frais annexes ;

AUTORISE le président à signer tous les documents et actes relatifs à cette vente.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an susdits.

Le Président



Frans DESMEDT

Acte publié ou notifié le 27 octobre 2021